

## BOILEAU À L'ÉCOLE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE (Boileau in the education system of the 19<sup>th</sup> century)

Ouarda Hugel-Hamadouche\*

Université des Études Internationales de Xi'an - Chine

**Abstract:** The article examines the editorial decisions when publishing, in the 19<sup>th</sup> century, the Works of Nicolas Boileau intended for young audience. The corpus includes a dozen editions representative, by their diversity, of the various educational programs which occurred at the time. It explores the contribution of the iconographical paratext and the biographical statements in the elaboration of a French cultural identity as much as in nurturing and developing a sense of belonging to a nation, by an ideological classicisation of a man of letters, in the 19<sup>th</sup> century's education system.

**Keywords:** Nicolas Boileau; School; Edition; Iconography; Classicisation; Identity; Nation.

**Résumé :** L'article étudie le discours éditorial dans la version scolaire des Œuvres de Nicolas Boileau publiées au XIX<sup>e</sup> siècle. Le corpus regroupe une douzaine d'éditions représentatives, par leur diversité, des programmes éducatifs successifs qui ont marqué la tranche chronologique considérée. Il interroge l'apport du paratexte iconographique et du « savoir biographique » dans l'élaboration d'une identité culturelle française et l'amplification du sentiment d'appartenance à la nation, à partir de la classicisation idéologique d'un homme de lettres, au sein du système éducatif de l'époque.

**Mots-clés :** Nicolas Boileau ; École ; Édition ; Iconographie ; Classicisation ; Identité ; Nation.

Selon Alain Viala, le phénomène de « classicisation » d'une œuvre littéraire s'appuie sur un processus en quatre phases : la légitimation, l'émergence, la consécration et la perpétuation. Observer l'usage de la figure de Boileau dans les deux premières suppose un retour aux succès de Boileau, de 1674 à son décès, selon que l'on considère le début

---

\* Adresse pour la correspondance : Ouarda Hugel, 5 rue de la Pastorale d'Issy, 92130 Issy-les-Moulineaux, France [ouarda.hugel@icloud.com]

de la notoriété de l'auteur à la première publication des *Œuvres diverses contenant l'Art poétique et la traduction du pseudo-Longin* (1674), ou à la publication de ses premières *Satires* (1666). En revanche, s'intéresser aux deux dernières étapes de ce processus nous amène à considérer l'accueil qui lui a été réservé sur trois siècles (du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle). Aussi, s'il faut « regarder les classiques comme une catégorie construite à réception » (Viala 1993 : 19), cerner la fortune du « législateur du parnasse français » nécessite l'analyse des nombreux systèmes de « diffusion de notoriété » (1993 : 25) que les limites d'un article ne sauraient contenir. De ce fait, nous avons choisi d'interroger le rôle des formes éditoriales destinées au public scolaire dans la réception de Boileau, de la Restauration à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle.

Les publications destinées aux élèves participent à l'engouement que suscite l'éducation au XIX<sup>e</sup> siècle : éduquer l'enfant suivant l'idéal des pensées novatrices, éduquer le citoyen de demain, le patriote. La complexité du processus de « classicisation » et la difficulté d'en étudier la manifestation sur un laps de temps court a déterminé notre choix pour le XIX<sup>e</sup> siècle, avec un souci de cohérence en ce qui a trait aux enjeux pédagogiques de l'époque. Quant au corpus, se restreindre aux *Œuvres complètes* de l'auteur ferait entorse aux programmes éducatifs de l'époque : en effet, comment rechercher les Œuvres complètes de Boileau si le programme de la classe de Rhétorique, par exemple, indique de 1803 à 1895, que seul l'*Art poétique* devait être étudié ? Il fallait donc prendre les textes tels qu'ils se présentent, avec leur richesse et leur diversité. Les intitulés changent en fonction des niveaux visés : des *Deux arts poétiques d'Horace et de Boileau*, aux *Œuvres* tout court, *Œuvres poétiques*, *diverses*, *classiques* ou encore *complètes*. Nous verrons cependant que la terminologie retenue, loin d'être anodine, renferme souvent le (ou les) Boileau tel qu'on se le représente. Enfin, pour ce qui est de l'appareil éducatif, notre objectif est double : d'une part, l'école représente l'institution première qui perpétue le succès d'un écrivain et l'inscrit, du coup, dans une fonction doxique ; grâce à elle, l'auteur atteint le statut de modèle et devient vecteur de normes civiques et idéologiques. D'autre part, le système scolaire est le lieu où s'entretient, se nourrit une littérature nationale aspirant à représenter l'esprit d'une nation, à forger une identité culturelle qui lui est propre. Ce qui nous amène au second aspect de notre propos : en mesurant le rôle de l'édition dans l'élaboration des « vies » littéraires de Boileau, nous souhaitons montrer qu'elle n'a pas seulement contribué à la constitution d'un idéal esthétique par la canonisation de l'œuvre boléanienne. S'il a joué un rôle important dans l'édification nationale au XIX<sup>e</sup> siècle, le discours paratextuel nous aide à comprendre le système culturel de l'époque.

Les éditions scolaires des *Œuvres de Nicolas Boileau* répondent à une attente présumée du public. À en croire les libraires et les éditeurs, la publication de ces éditions se justifie alternativement par l'accueil favorable qu'auraient reçues de précédentes éditions, ou par souci pour la pureté du texte, ou encore dans le but de présenter une nouvelle disposition des textes qui s'efforce de balancer la prévalence de l'organisation générique en faveur au XIX<sup>e</sup> siècle (Jey 1998 ; Denizot 2008). Mais la raison principale est celle qui évoque le statut particulier de Boileau dans la littérature française et, par

conséquent, la nécessité de se familiariser avec cet auteur si l'on souhaite cultiver les Lettres. L'ouvrage des *Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, publié sous la direction d'André Chervel en 1986, appuie ce constat et montre l'usage singulier que le système scolaire lui a réservé. Selon cette étude, Boileau apparaît dans cinq niveaux scolaires, de la classe de Cinquième à la classe de Rhétorique, mais à des dates différentes. S'il est présent dès 1803 dans les classes de Seconde et de Rhétorique, il doit attendre 1814 pour être admis en classe de Troisième, voire 1852 pour les classes de Quatrième et Cinquième.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, rappelons brièvement les œuvres de Boileau proposées au programme. *L'Art poétique* est étudié en classe de Rhétorique jusqu'en 1895, date à partir de laquelle seront ajoutées les *Épîtres*, les *Satires* et les *Œuvres en prose* jusqu'en 1931. Depuis, seuls *L'Art poétique* d'abord et les *Épîtres* ensuite (ajoutées en 1947) resteront au programme avant leur suppression définitive en 1973. De manière très éclectique en classe de Seconde, Boileau apparaît en 1803 avec une satire, la neuvième, et une épître, celle dédiée à Lamoignon (vi), puis avec toutes ses épîtres et ses satires en 1809, seul sans aucun autre auteur cité à ses côtés en 1811, puis avec d'autres en 1813-1814. Il disparaît ensuite jusqu'en 1841, avec une apparition furtive en 1822 : il doit son retour à son *Art poétique* qui restera présent jusqu'en 1852 et que remplaceront ses épîtres auxquelles s'ajouteront ses satires en 1895. La dernière mention de lui est faite par un renvoi à ses *Œuvres poétiques* en 1923 avant son exclusion complète. Les *Épîtres* ont été les textes de prédilection en classe de Troisième, de 1814 à 1851, remplacées en 1852 par les *Satires* et auxquelles s'ajouteront quelques épisodes du *Lutrin* en 1863. Elles reviendront en compagnie des satires en 1885 jusqu'en 1931 où toute mention de Boileau disparaît<sup>1</sup>. Boileau n'entre nommément en classes de Quatrième et Cinquième qu'à partir de 1880 et y reste avec les *Épîtres*, le *Lutrin* et les *Satires*, tantôt ensemble, tantôt séparément, et presque sans discontinuité jusqu'en 1947 pour la Quatrième, mais seulement de 1880 à 1890 en Cinquième. Il est cependant probable que les élèves se soient frottés à quelques-uns de ses textes dès 1852 dans ce qui était indiqué par « Morceaux choisis des classiques français » et l'étudieront encore jusqu'en 1974 pour la Cinquième et aux années soixante pour les Quatrième, Troisième et Seconde. Ainsi, nous pouvons comprendre la différence qui anime l'éditeur des *Deux arts poétiques d'Horace et Boileau* (1815) qui a eu probablement en vue la classe de Rhétorique, au moment où Julien Travers, lui, s'adresse aux élèves de Troisième en publiant les *Œuvres poétiques de Boileau* (1868).

Toutefois, en parcourant les éditions visant explicitement les élèves (suivant la formulation du titre adoptée : « à l'usage de la jeunesse », « des écoles », « des collègues », « des pensionnats de jeunes filles », etc.), on se rend compte qu'elles sont rarement accompagnées d'illustrations, et ce malgré l'effervescence autour de l'image connue sous la période romantique. Michel Melot soutient que « l'illustration, en général, et l'enseignement par l'image, en particulier, parce qu'ils débordent les codes de l'écriture et échappent plus aisément au contrôle des clercs, ont été suspects de frivolité et

1 Apparition éventuelle dans l'indication « Morceaux choisis du XVII<sup>e</sup> siècle ».

d'inconséquence dans les milieux lettrés jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle » (1985 : 287). Il confirme cette observation par quelques exemples tirés des souvenirs d'étudiants qui affirment avoir vu leurs professeurs arracher les pages illustrés des livres en classe, même lorsqu'il n'y en avait qu'une seule. Sans doute, un reste de méfiance à l'encontre du code iconographique hérité du siècle précédent subsiste encore, mais n'oublions pas de prendre également en compte la lenteur qui caractérise l'institution scolaire à enregistrer les bouillonnements intellectuels qui lui sont contemporains. De fait, il n'est peut-être pas surprenant de constater que les libraires et éditeurs font preuve de prudence dans les publications adressées aux jeunes gens ; ce qui explique la rareté des éditions accompagnées de frontispices. Néanmoins, certaines d'entre elles s'ouvrent par un portrait de Boileau, souvent celui signé par Rigaud.

Prenons l'exemple de deux éditions des *Œuvres complètes de Boileau*, l'une publiée par Auger (1825), l'autre une réédition de celle de Berriat-Saint-Prix (1857). Signalons que la première est publiée sous la direction d'un membre de l'Académie française en charge de la publication de la « Collection des classiques français », tandis que la seconde est le résultat d'un travail de recherche minutieux qui a duré trente ans et considérée, longtemps après sa parution, comme l'édition de référence après celle de Saint-Marc publiée en 1747 (Magne 1929). Exposer le statut social de l'éditeur confère de la solidité et du sérieux voire un caractère savant à l'édition. Le libraire de l'édition de 1857 n'hésite pas à reporter un extrait de la lettre du Ministre de l'instruction publique, sur la page précédant le portrait de Boileau, selon lequel « Cette édition de Boileau, honorée d'abord du suffrage de deux des plus illustres secrétaires de l'Académie française, MM. Andrieux et Arnault, a été ensuite adoptée par le Conseil royal de l'instruction publique, pour être placée dans les bibliothèques des collèges royaux, et inscrite sur la liste des ouvrages à donner en prix » (Berriat-Saint-Prix 1857 : introduction n. p.). Par ailleurs, la présence du portrait de Boileau ne peut être fortuite puisque, si l'on se reporte à ce qu'avance Alain-Marie Bassy, lorsqu'une image « revêt la forme d'un frontispice » (1990 : 184), celui-ci « reprend et résume, en un syntagme unique le propos et la finalité de l'œuvre littéraire » (1990 : 184). De fait, le portrait seul de l'auteur montre que celui-ci porte lui-même le message dont on le charge, sans passer par la médiation des abstractions allégoriques en vogue au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Boileau assumerait seul son message esthétique ou, du moins, celui qu'on lui prête. Il devient porteur de sa parole littéralement, à la place des discours figurés qui le rendent plus abstrait et/ou intemporel. L'affirmation de l'individu supplantant le général est ainsi très forte et l'image acquiert ici une fonction pédagogique : lorsque l'élève regarde un portrait de Boileau, c'est tout un passé, une esthétique, une acception de l'histoire et de la littérature qu'il aperçoit. Dès lors, faire partie d'une collection, particulièrement si elle regroupe des auteurs qualifiés de « classiques », ou qu'une œuvre soit offerte en prix au collège, sont des preuves de poids de la consécration de leur auteur et parfois, comme c'est le cas pour l'édition de Berriat-Saint-Prix, une reconnaissance du travail de l'éditeur. En tant que tels, la collection comme le prix deviennent une instance de « diffusion de notoriété ».

La fonction pédagogique de l'image marquant le processus de classicisation est d'autant plus remarquable dans le Boileau de Des Granges (1914) dans la mesure où la valeur didactique est si accentuée que l'auteur devient un classique et « autorise » le discours sur les lettres qu'on organise autour de lui. Des Granges part du constat que les élèves, tous niveaux confondus, font preuve d'une ignorance inattendue lorsqu'il s'agit de concorder un texte de Boileau à la date de sa rédaction. Pour remédier à cet état de fait, il propose une disposition d'après l'ordre chronologique de la parution des œuvres de Boileau et promet que ce classement historique aura un objectif double : d'une part, faciliter les explications du professeur aux élèves ; de l'autre, « révéler un Boileau beaucoup plus vivant, allant sans cesse d'un genre à l'autre » (1914 : introduction n. p.). Ainsi, ponctue-t-il son édition, en un seul volume, de trente-deux illustrations : gravures, dessins, cartes, allégories, premières pages. Pour ne citer que les plus frappantes, l'allégorie de l'édition de 1666<sup>2</sup> ouvre les satires de jeunesse, le portrait de Molière la *Satire* qui lui est dédiée, celui de Lamoignon l'*Épître vi*, celui de Racine leur correspondance. Nous retrouvons également la carte de Tendre insérée dans le roman de M<sup>lle</sup> de Scudéry : elle illustre ici le *Dialogue des héros de roman*. Près d'une dizaine de figures de Bernard Picart reproduisent des scènes du *Lutrin*. Les dernières années de Boileau sont accompagnées d'une gravure d'Auteuil et sa mort par la très populaire gravure de Picart : le portrait de Boileau porté sur le Parnasse par la muse satirique et reçu par Apollon. La raison première qui justifie l'usage de l'image est invoquée par le libraire lui-même : « Par les illustrations de ce volume, qui toutes sont tirées de documents contemporains de l'auteur, nous avons voulu restituer le milieu même de Boileau : aussi bien la figure de ses principaux amis, l'image des événements qu'il a chantés ou la vue des lieux dont il parle, que l'aspect même de ses livres tels qu'ils furent donnés pour la première fois au public » (1914 : introduction n. p.). En outre, au-delà de la reconstitution de l'univers dans lequel Boileau aurait vécu et qui permet, dans une certaine mesure, de deviner l'accueil qui lui a été réservé, il semble que l'attitude de Des Granges soit le résultat direct des événements que connaissait alors l'enseignement de l'histoire littéraire en France.

En effet, la suppression du cours d'histoire littéraire en 1902 a suscité un grand émoi parmi ses partisans au point d'aboutir, en 1909, à ce qui est communément appelé « la crise du français » et qui s'est traduite, dans le milieu critique et éducatif, par la publication d'une série d'articles dans des revues spécialisées pour dénoncer la réforme de 1902 qui aurait produit de « mauvais élèves »<sup>3</sup>. Pour mieux comprendre cet aspect des choses, il faut avoir en tête l'histoire du passage de la classe de Rhétorique à la classe de Première, symbole-clé du passage d'un apprentissage vers un autre. Même si la suppression des trai-

2 Elle représente une femme couronnée de lauriers, vraisemblablement la Poésie, que l'on peut, dans le cas précis de ce frontispice, comprendre comme la Poésie satirique, arrachant à un autre personnage féminin son masque et sa perruque, pour laisser apparaître un visage tout noir. Un petit satyre accompagne la Poésie et tient un flambeau de la main droite : il connote à la fois, par paronomase, la « satire » (qui s'écrit souvent « satyre » au XVII<sup>e</sup> siècle) et la Connaissance qui vient éclairer le faux monde. Il s'agit, sans doute, du monde démasqué qui, sous des apparences de beauté, présente toute sa laideur.

3 Le cours sera réhabilité en 1923-1925 (Jey 1998).

tés de rhétorique date de 1880, elle devance la suppression de la classe elle-même qui surviendra en 1902. On parlait alors de rupture, du passage d'un apprentissage de l'écriture (rhétorique) que symbolisent le discours et l'amplification (*elocutio*), à un apprentissage de la lecture (herméneutique) que symbolise la composition française, censée faire appel à la réflexion personnelle (*inventio*), et donc à l'analyse (Houdart-Merot 1998). Les œuvres de Boileau imposées au programme (voir ci-dessus) montrent que ce passage est effectif puisqu'à l'art d'écrire que représente la poétique, on ajoute des œuvres éminemment inscrites dans leur « milieu littéraire », telle qu'est conçue la notion par les fondateurs de l'histoire littéraire (Fraisie 2003 : 3-26). Les *Satires* de même que les *Épîtres* de Boileau sont des œuvres de combat : toutes les anthologies, les histoires littéraires et les éditions, le répètent. Cependant, si l'*Art poétique*, comme l'affirme Émile Faguet, est « à la fois une œuvre polémique et un code littéraire » (1887 : 350), sa lecture est nécessairement double. Ainsi, à la lecture de Boileau comme un exercice de style, pour en apprécier la forme, la clarté et la précision, on joint une lecture historique qui inscrit l'œuvre dans un moment de l'évolution de l'histoire littéraire. On passe alors d'une lecture exclusivement rhétorique de l'*Art poétique* à une lecture plus herméneutique au même titre que les *Satires* et les *Épîtres*. L'usage herméneutique marque ainsi le passage de la classe de Rhétorique à la classe de Première : il ouvre la voie à une culture de la lecture en phase avec le siècle de la critique, et supplante celle de l'écriture en vogue jusqu'alors.

Préférer la classification chronologique à l'organisation générique et appuyer l'enseignement qui en découle par l'image, relève d'un processus de fixation du savoir dispensé dans la mémoire de l'élève : vie et œuvres de Boileau et, du coup, son statut de « législateur », la réalité d'une « doctrine classique », d'une esthétique codifiée par l'*Art poétique* ; tout prend vie et sa réalité devient indiscutable grâce à la force conjuguée du discours verbal et iconographique, car il suffit en effet « que la chose soit montrée par l'image et son existence n'est plus mise en doute. Elle frappe l'imagination et persiste dans la mémoire » (Bassy 1990 : 182). Toujours est-il que, non seulement l'on montre à l'élève le milieu dans lequel Boileau aurait évolué, mais aussi le caractère pictural et la force de création de ses œuvres. Le retour en force du *Lutrin* et des *Satires* plus particulièrement, est une mise en valeur de l'optique réaliste à travers laquelle on entreprend une nouvelle lecture de Boileau. Pour Des Granges, mieux lire Boileau nécessite la compréhension de l'œuvre et son auteur que nulle méthode, à part l'historique, ne peut satisfaire. Publier Boileau relève alors d'une double finalité : d'un côté, perpétuer une légende et défendre un patrimoine littéraire, de l'autre légitimer la position pédagogique de l'éditeur et l'esthétique critique dont il se fait le porte-parole.

À la force des ouvertures iconographiques s'ajoute celle du discours biographique en tant que lieu d'« action sur le public » (Genette 1987 : 9). L'analyse conjointe de ces deux langages facilite nos investigations de la consommation culturelle au XIX<sup>e</sup> siècle et nuance nos connaissances sur sa complexité. Dès lors que cette consommation est orientée vers celle des « classiques », des interrogations s'imposent : quels « classiques » fournit-on à cette consommation ? Dans quelle mesure l'idée de « classicisation » répétée fonde le mythe ? Que se passe-t-il lorsque le discours sur l'auteur tient davantage

du mythe que de l'histoire, qu'il rend compte bien plus des capacités créatrices du biographe que de ses qualités d'historien ? Que dire quand une notice biographique devient un mélange inextricable d'anecdotes à valeur encomiastique et de commentaires de seconde-main ? Qu'en est-il enfin lorsque le public auquel on s'adresse se compose des futurs citoyens ?

Comme le montrent de nombreuses recherches récentes (Jey 1998, Compère 1985), le triomphe de l'éducation au XIX<sup>e</sup> siècle se traduit par un ensemble d'écrits pédagogiques de tous genres : revues spécialisées, manuels scolaires, débats politiques et autres. Tous se donnent pour objectif d'« éveiller chez l'enfant la responsabilité de l'adulte ... (et) le sens de sa dignité » (Ariès 1973 : 203). Pour ce faire, on élève la dignité de son pays en suscitant chez lui l'amour d'un patrimoine national conforme au « génie » de la France. Si le « savoir biographique » (Leroy 2002 : 365-387) est en mesure d'inventer l'auteur, de lire son passé et son œuvre pour exprimer, de façon détournée, une conception de la création littéraire, il contribue aussi à nourrir et/ou à perpétuer un mythe : il en devient ainsi un des lieux privilégiés du processus de mythification. C'est dans cette perspective qu'il fallait donc lire les « vies » de Boileau présentées par ses éditeurs.

L'ensemble des éditions consultées<sup>4</sup> montre que la majorité des « notices » ou « vie(s) » de Boileau tendent à prouver que le « Législateur » était parisien, bourgeois, pieux, sensible et surtout qu'il a présidé une « école classique ». La question du lieu de naissance de Boileau a suscité de nombreux débats : Crosne ou Paris ? Pour un Boileau crosnois, on s'est référé à l'autorité de Louis Racine qui l'aurait attesté dans ses mémoires, ainsi qu'au surnom de l'auteur, Despréaux, référence au pré qui l'aurait vu naître à Crosne. Ce Boileau sera toutefois de moins en moins convoqué à partir de 1830 après la première édition de Berriat-Saint-Prix qui a su montrer l'inexactitude des références de Louis Racine. Pour les défenseurs de Boileau parisien, et ils sont nombreux, la référence première est l'édition de Brossette, puis les documents fournis par Berriat-Saint-Prix, enfin les écrits même de l'auteur, voire son caractère. On s'écriait de toute part : nul autre qu'un parisien, un fils de la « Cité », n'aurait pu écrire les *Embaras de Paris* ou décrire de façon si « réaliste » le milieu clérical du *Lutrin* ! Expliquer des éléments biographiques par les écrits de l'auteur n'est pas chose nouvelle (Dubel 2001). Au-delà, cette phase correspond tout à fait à la lecture historique de Boileau qui s'instaurait alors : les *Satires* et le *Lutrin* envahissent les programmes officiels à partir de 1852, mais sont déjà présents dans les anthologies et les éditions de Boileau dès le début du siècle.

La piété de Boileau se traduit, dans le discours biographique, par la description de son mode de vie. Sous la plume de ses éditeurs, le « Législateur » n'est pas seulement un modèle pour écrire, il est aussi un modèle pour vivre. Les notices biographiques de l'auteur rapportent inlassablement les mêmes anecdotes qui montrent sa charité, sa bonté et sa vertu. Une dignité de vie que l'écolier doit prendre pour modèle car, même

4 Au-delà des éditions consultées pour les besoins de cet article, nous pensons notamment aux éditions des *Œuvres de Boileau* par Daunou (1812), Ourry (1820), Saint-Surin (1821), Amar (1821), Ruel (1847), Fournier (1873), Gidel (1870), Pellissier (1897), Brunetière (1905).

si Boileau fut gai dans sa jeunesse, il est le seul à n'être jamais tombé dans les dérèglements que l'on peut noter dans la vie de Molière, de Racine et de La Fontaine. Au style précis, net et toujours noble, on joint des mœurs pures, un christianisme sincère et pratique. Dès lors, la portée modélisatrice de l'œuvre boléanienne se double d'une formation morale : la cohérence de l'œuvre se conjugue à l'exemplarité de l'homme et fait de Boileau un modèle achevé, le classique par excellence dont on tire les principes modélisateurs ; l'ordre et la clarté, le bon sens et le vrai, auxquels s'ajoute le savoir vivre.

On a également souvent discuté la noblesse de Boileau : s'il était communément admis que l'« Horace français » était noble au xviii<sup>e</sup> siècle, il tend à devenir bourgeois au cours du xix<sup>e</sup> siècle. En effet, les attaques contre le « flatteur » et le « royaliste »<sup>5</sup> Boileau ont conduit à diverses réactions. On en rencontre qui nient fermement les flatteries dont on l'accuse en insistant sur le caractère franc du satiriste. On ira même jusqu'à le qualifier de « libéral » voire de « frondeur » (Lahure 1857 : viii). D'autres avancent une explication différente : si Boileau a loué le roi, c'est parce que le roi au xvii<sup>e</sup> siècle, c'est la France. C'est son pays qu'il loue en louant le roi. Traduisons : Boileau est un bon citoyen ! Enfin, certains commentateurs ont préféré l'embourgeoiser tant par sa physionomie que par son caractère. À la description notoire du buste de Boileau par Sainte-Beuve, signalons celle de Rigaud par l'abbé Albert Lafontaine. Le poète y apparaît, selon ce professeur de Lettres, franc, honnête et candide : « Il n'y a rien d'excentrique, rien de rude, rien d'enjoué, rien de saillant même, pas plus dans ses mœurs que dans ses traits. C'est un tempérament de juste milieu : il est tout imprégné de raison, de mesure, de sens pratique » (1900 : 13). En outre, Boileau est bourgeois car il est bon, sans méchanceté, généreux, prudent, conservateur, respectueux de l'autorité et parce qu'il « pense beaucoup à lui et qu'il se pose très vite en absolu » (1900 : 16). Sans nul doute donc, conclut-on, c'est du « gros sang bourgeois » qui coule dans les veines du « Législateur français ». Du coup, la « classicisation » se fait ici par identification entre le personnage ainsi façonné et son jeune lecteur : la construction d'un personnage dont les traits sont ceux du « bon citoyen » est d'autant plus exemplaire comme homme de lettres et modèle d'une langue et d'une littérature dont on dégage avec lui le « génie » propre.

Une toile de faits incertains se tisse alors autour de la figure de Boileau. Mais il ne suffit pas de jeter les fondements d'un mythe, il faut encore le faire vivre aux yeux de l'écolier pour mieux l'ancrer dans sa mémoire. Pour ce faire, il faut lui montrer le processus même de l'élaboration de cette « doctrine » : la « société des quatre amis » a été, semble-t-il, la solution. Mise en route sous la plume de Brossette à la mort de Boileau, elle ne cessera d'être amplifiée par ses partisans malgré les erreurs chronologiques que ses détracteurs ou de simples lecteurs avertis ont pointées du doigt. Les biographes de Boileau ont pourtant continué à mettre en scène cette réunion de grands génies qui aurait permis la naissance de l'esthétique classique et dont Boileau aurait été le directeur. Ils s'ingénient à imaginer les discussions de Racine, Molière, La Fontaine et Boileau

---

5 Qualificatifs que l'on retrouve dès le xviii<sup>e</sup> siècle sous la plume de Palissot, Fréron, de Castres, Cubières-Palmézeaux et plus tard sous la Restauration (Beugnot ; Zuber 1973 : 59).

et, pour les rendre plus vivantes, les rapprochent des pratiques qui leur sont contemporaines et insistent sur le caractère à la fois gai et sérieux de ces rencontres. Au fur et à mesure que le temps passe, la « société des quatre amis » sera remodelée aux goûts des commentateurs et de leurs penchants créatifs ou idéologiques, mais elle ne cessera jamais de constituer l'âme même du mythe. Très vite cependant, le lieu même de ces réunions sera unifié : si certains faisaient réunir cette bande d'amis chez La Fontaine, d'autres opéreront pour les cafés. Voici l'une de ces descriptions :

Avec ses amis, Racine, Molière, La Fontaine et Chapelle, on se réunit au logis de la rue du Vieux-Colombier, plus souvent dans les cafés et les tavernes célèbres, à la croix de Lorraine, au Mouton Blanc, à la Pomme de Pin. Là, on suit la tradition pantagruélique, on boit sec et large tout en plaisantant, et les jarrets, le soir, n'ont pas toujours leur assurance du matin. Le vin inspire parfois à nos poètes des pensées d'une sombre philosophie, on discute le prix de la vie, et l'on convient un beau jour qu'elle ne vaut pas la peine d'être vécue. Le cortège bachique descend lentement vers la Seine. Tous sont résolus d'en finir. Heureusement que l'espérance reprend ses droits et qu'un des compères s'avise de remettre la partie au lendemain (Lafontaine 1900 : 9).<sup>6</sup>

La lecture « religieuse » de Boileau correspond essentiellement aux régimes de la Restauration et de la Monarchie de Juillet (Beugnot, Zuber 1973), mais elle n'en est pas pour autant toujours volontaire. Le cas de l'édition du Boileau des collèges présentée par Pierre « Émile » Fontanier<sup>7</sup> en est le parfait exemple : sa date de publication (1825) coïncide avec la phase du retour officiel du grammairien sur ses abjurations (lettre du 9 avril 1826 à l'évêque de Saint-Flour) et à la reprise de son premier prénom, Pierre, après l'avoir abandonné durant les tumultes de sa jeunesse révolutionnaire pour celui d'« Émile », inspiré du personnage rousseauiste. Comme l'explique Bernard Venatier, le revirement de Fontanier était dicté par les circonstances politiques et sociales de sa vieillesse : d'une part, la domination du roi très catholique Louis XVIII et le conservatisme des ultra-royalistes, de l'autre, des raisons purement familiales (sa carrière et celle de son fils) le contraignirent à ce retournement. Néanmoins, on peut supposer que la publication d'un commentaire stylistique et littéraire en ce début de siècle n'est pas totalement dénuée de motivations intellectuelles.

En effet, dès son avertissement, Fontanier s'adresse aux élèves de Poétique et de Rhétorique, en se référant au programme de 1803. Même s'il qualifie Boileau de « grand législateur du Parnasse français » (1825 : v), il ne le présente pas pour autant sans restriction car, dit-il, « dans Boileau, à ne le considérer même que comme poète, tout est-il également à apprendre ? Tout est-il même utile à voir, au moins dans les premiers temps » (1825 : vi). De fait, il propose, dans la tradition des « morceaux choisis » de

<sup>6</sup> L'influence des *Amours de Psyché et de Cupidon* de Jean de La Fontaine est ici fort probable.

<sup>7</sup> Hormis quelques articles sur le Fontanier grammairien dont celui de Douay et Sermain (2007), il n'existe pas à notre connaissance de travaux consacrés à ses ouvrages sur Boileau, ni l'édition ici étudiée ni le commentaire de l'*Art poétique* publié en 1850.

Noël et Delaplace, une sélection de textes tirés de diverses satires et épîtres, voire même du *Lutrin*, à l'exception de l'*Art poétique* fourni dans son intégralité. Il rejette ainsi les odes et épigrammes aussi bien que les écrits en prose par lesquels Boileau, selon lui, n'aurait jamais pu être « immortalisé » (1825 : vii). D'autre part, dans la notice consacrée à l'*Art poétique*, Fontanier rapporte le jugement de Voltaire sur ce poème qu'il affirme partager. Cependant, il précise : « tout en l'adoptant dans toute son étendue, j'oserais croire que la grande perfection du chef-d'œuvre qui en fait l'objet, est moins dans la méthode que dans le style » (1825 : 5). Le grammairien s'inscrit ainsi dans la lignée des commentateurs de Boileau : Brossette, Saint-Marc et Saint-Surin. En tant que « premier livre des classiques » (1825 : 1), l'*Art poétique* mérite d'être appris par cœur par tous ceux qui souhaiteraient faire des études en Lettres, car « celui-là ne serait pas censé les avoir bien faites, qui en méconnaîtrait les principes ou dédaignerait de s'y conformer » (1825 : 1). Fontanier avait-il en vue les romantiques qui avaient effectué en cette période, disait-on, « un examen tout littéraire de ses inventions et de son style, un interrogatoire sévère sur les qualités du poète qui étaient ou n'étaient pas en lui » (Sainte-Beuve 1993 : 10) ? Nous pouvons le supposer.

Normatif et conservateur, partisan de la fixation de la langue par des règles, Fontanier fait partie de « l'arsenal antiromantique » (Rey 2007 : 978) déployé par les institutions idéologiques dont l'école, afin de servir « une doctrine conforme et conformiste » (2007 : 979) elle-même au service de la classe dominante. L'attitude puriste de ce grammairien relève de la réaction assez générale du milieu institutionnel aux usages de l'époque : elle trahit sa volonté de combattre l'emploi des « patois » et des tours personnels, dans le but d'une codification et d'unification de la langue française. Par conséquent, publier les « grands écrivains classiques », pourtant choisis comme garants du « bon français », avec des commentaires stylistiques qui en soulignent à la fois la perfection et les erreurs revient, d'une part à défendre la légitimité de la norme grammaticale, d'autre part à combattre la notoriété ascendante du romantisme vulgarisée grâce au roman feuilleton publié dans le périodique. L'élève ne se contentait certainement pas du livre scolaire seul : il lisait avec sa famille et ses amis les journaux de l'époque, était influencé par l'usage de l'argot (à Paris), de son « patois » (en province). L'école est là si ce n'est pour annihiler ce « bas langage » et cette « mauvaise littérature », du moins pour en contenir les effets. Dans une telle perspective, le *Boileau des collèges* de Fontanier acquiert une portée éducative double : d'un côté, instruire le poète talentueux dans le respect des normes classiques ; de l'autre, participer à l'éducation civique du jeune français par la maîtrise d'une seule et même langue et fortifier ainsi le pouvoir central. Sur ces entrefaites, il n'est peut-être pas surprenant de voir se dessiner sous la plume de ce professeur de grammaire et d'humanités une figure de Boileau répondant à la fois aux exigences idéologiques de l'époque et à ses propres convictions stylistiques : contenir les passions de la jeunesse qui s'exprime par les premières manifestations du romantisme dont l'un des mots d'ordre était la libération du mot, mais aussi développer en elle la conscience morale afin de prévenir des débordements éventuels qui rappelleraient la période « funeste » de la fin du siècle précédent.

Une autre édition avec un commentaire grammatical et stylistique des Œuvres poétiques de Boileau prolonge cette tradition de purisme langagier au service de l'éducation civique des jeunes gens (Aubertin 1887). Son éditeur, tel que nous le présente le libraire, est un ancien maître de conférences de littérature française à l'École Normale Supérieure, recteur honoraire, correspondant de l'Institut et professeur à la faculté des Lettres de Dijon<sup>8</sup>. S'adressant au « public des classes », sans autre précision, Ch. Aubertin souhaite donner, dit-il,

une appréciation motivée du style de ce maître du goût qui, après avoir exercé sur notre littérature un si ferme empire, a subi de nos jours tant de vives attaques et essuyé des révoltes presque victorieuses. Nous avons tenu à exprimer notre sentiment personnel dans cette controverse ; il nous a semblé nécessaire, en commentant l'Art poétique, de juger ces variations de l'opinion, ces contradictions de la critique, bien faites pour troubler et déconcerter de jeunes esprits (1887 : v- vi).

Aubertin propose ainsi une critique stylistique qui consiste en notes grammaticales pour expliquer certaines expressions de la langue du xvii<sup>e</sup> siècle qui, « malgré sa correction et quelquefois à cause de sa perfection même » (1887 : vii), sont tombées en désuétude à l'oreille du public du xix<sup>e</sup> siècle. De par la formation et les occupations professionnelles du commentateur, l'on peut supposer que cette édition s'inscrit dans la tradition philologique qui s'est affirmée par un intérêt accru pour la langue, son histoire, ses variantes et qui a marqué la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle en réponse à l'influence du mouvement « réaliste » qui a laissé infiltrer dans le français écrit, un français familier voire argotique, en donnant la parole au peuple. L'école, en tant que garante de la norme, doit contrer l'influence d'une telle littérature et maintenir un usage « noble », conforme aux critères de la clarté et de la rigueur qui accompagnent l'idée de la langue française que l'on cherchait alors à promouvoir. D'autre part, comme le confirme le commentateur lui-même, cette édition fait écho aux controverses de l'époque : les débats autour de la suppression du cours de rhétorique et de l'intégration du cours d'histoire littéraire, les disputes entre partisans du canon classique français (limité au noyau de Boileau, Racine, Molière, Corneille et Bossuet) et ceux réclamant son ouverture aux autres siècles (notamment aux xvi<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles), mais aussi les démêlés autour de la capacité des classiques français à transmettre les valeurs auparavant assignées à l'enseignement latin. C'est particulièrement les secondes disputes, semble-t-il, qu'Aubertin a en vue : il veut éviter, dit-il, de tomber dans les mêmes erreurs que certains éditeurs des auteurs du canon font, en « dénonçant comme solécismes les traits hardis ou familiers du génie de notre langue » (1887 : viii).

La langue et les valeurs classiques, affirme Michel Leroy, « offrent un rempart, comme naguère le latin, aux séductions du formalisme et du scepticisme, aux pièges d'une langue corrompue autant par l'usage que par l'excès de sensibilité prêté aux

---

<sup>8</sup> Il fut également le rédacteur du périodique *Histoire de la langue et de la littérature françaises au Moyen âge (1879-80)*, domaine qui lui a inspiré de nombreux ouvrages.

écrivains contemporains » (2001 : 227). Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi les éditeurs de Boileau, au lieu de reconnaître les inévitables lacunes de l'histoire, préfèrent compiler, recomposer voire inventer des faits, à tel point que l'aspect historique de la biographie s'efface derrière celui du mythe. Offrir à l'imagination du lecteur la « doctrine classique » en élaboration consacre Boileau en tant qu'« autorité critique », une autorité accordée non seulement par le public et le roi, mais aussi par ses pairs. C'est aussi une manière de contribuer à amplifier le sentiment d'appartenance à la nation<sup>9</sup>. Revendiquer un Boileau parisien et bourgeois, relève non seulement de la vague de centralisation du pouvoir, mais montre également que celui qui fut à la tête d'une « école classique » permet l'unification d'un patrimoine culturel par les valeurs dont il est investi. C'est aussi une manière de légitimer le pouvoir en place et d'éduquer les citoyens de demain dans le respect des valeurs qu'il nourrit et diffuse. Montrer à l'écolier ce qui constitue son patrimoine, c'est participer à l'élaboration et à la consolidation d'une identité culturelle française. En outre, si l'on fait de Boileau un « classique », c'est parce qu'il se prête parfaitement à une idéologie précise construite au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, en héritage du XVIII<sup>e</sup>, savoir la langue française est la langue de la culture et des arts. Dès lors, classiciser Boileau, c'est offrir l'« exemplum » rêvé pour unir la nation autour d'un « lieu de mémoire » qui n'est ni politique, ni idéologique directement, mais qui relève d'abord d'une esthétique du medium le plus accessible, du medium qui est au cœur de l'enseignement : la langue. De fait, on peut souder une nation symboliquement et consensuellement, au long cours, autour d'une telle figure.

## BIBLIOGRAPHIE

### Corpus

- ANONYME (1815) : *Les deux arts poétiques d'Horace et de Boileau, collationnés sur les meilleures éditions de ces deux poèmes*. Brest : Imprimerie de Michel.
- ANONYME (1822) : *Œuvres de Boileau à l'usage de la jeunesse*. Lyon : chez Rusand.  
Paris : à la librairie ecclésiastique.
- ANONYME (1830) : *Œuvres de Boileau à l'usage des collèges royaux et des écoles secondaires*. Tours : chez A. Mame et C<sup>ie</sup>.
- ANONYME (1833) : *Œuvres de Boileau à l'usage de la jeunesse*. Poitiers : chez F.-A. Barbier.
- AUBERTIN, Charles (1887) : *Œuvres poétiques et fragments des œuvres en prose de Nicolas Boileau Despréaux, nouvelle édition collationnée sur les meilleurs textes et renfermant une annotation générale d'après tous les commentateurs ; un nouveau commentaire grammatical, des notices littéraires sur les auteurs de satires et d'arts poétiques en français ; une appréciation du style de Boileau et une vie de l'auteur*. Paris : Librairie classique Eugène Belin.

---

<sup>9</sup> A.-M. Thiesse souligne que les cafés, les associations comme les journaux ont permis, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'évolution du sentiment d'appartenance à une même nation (2009 : 61-68).

- AUGER, Louis Simon (1825) : Œuvres complètes de Boileau. Paris : chez Lefèvre, coll. « les classiques français ».
- BERRIAT-SAINT-PRIX, Jacques (1857) : Œuvres complètes de Boileau collationnées sur les anciennes éditions et sur les manuscrits, avec des notes historiques et littéraires, et des recherches sur sa vie, sa famille et ses ouvrages. *Nouvelle édition ornée du fac-simile de l'écriture de Boileau, et d'un tableau généalogique de sa famille, contenant plus de 500 parents, ou alliés de ce poète*. Paris : chez Philippe.
- DES GRANGES, Charles (1914) : *Boileau. Œuvres classiques, disposées d'après l'ordre chronologique*. Paris : Hatier.
- FAGUET, Émile (1887) : *Notices littéraires sur les auteurs français prescrits par le nouveau programme du 11 août 1884, 3<sup>e</sup> éd. revue et augmentée*. Paris : H. Lecène et H. Oudin.
- FONTANIER, Pierre (1825) : *Le Boileau des Collèges, ou Boileau réduit à ce qu'il peut avoir de plus utile pour les jeunes étudiants, et accompagné d'un commentaire propre à en faire un véritable livre de classe*. Paris : Librairie classique de Maire-Nyon.
- LAFONTAINE, Albert (1900) : *Boileau. Œuvres classiques*. Paris : Librairie Ch. Pous-sielgue, Alliance des Maisons d'éducation chrétienne.
- LAHURE, Charles (1857) : Œuvres complètes de Boileau. Paris : Hachette.
- TRAVERS, Julien (1868) : Œuvres poétiques de Boileau Despréaux, nouvelle édition collationnée sur les meilleurs textes avec un choix de notes sur tous les commentateurs, des notes nouvelles, des jugements sur chaque pièce, des sommaires historiques et analytiques et les variantes de l'auteur. Paris : Charles Delagrave et C<sup>ie</sup>.

## Études

- ARIÈS, Philippe (1973) : *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*. Paris : Seuil.
- BASSY, Alain-Marie (1990) : « Le texte et l'image ». *Histoire de l'édition française. II. Le livre triomphant*. Paris : Fayard, 173-197.
- BEUGNOT Bernard ; ZUBER, Roger (1973) : *Boileau : visages anciens, visages nouveaux, 1665-1970*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- CHERVEL, André (1986) : *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*. Paris : Institut national de recherche pédagogique.
- COMPÈRE, Marie-Madeleine (1985) : *Du collège au lycée (1500-1850)*. Paris : Gallimard/Julliard.
- DENIZOT, Nathalie (2008) : *Genres littéraires, genres textuels en classe de français*. Thèse de doctorat. Lille : Université Lille 3.
- DOUAY, Françoise ; SERMAIN, Jean-Paul (2007) : *Pierre « Émile » Fontanier. La rhétorique ou les figures, de la Révolution à la Restauration*. Québec : Presses de l'université de Laval.

- DUBEL, Sandrine (2001) : *Fiction d'auteur ? Le discours biographique sur l'auteur de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Champion.
- FRAISSE, Luc (2003) : « La littérature du XVII<sup>e</sup> siècle chez les fondateurs de l'histoire littéraire ». *XVII<sup>e</sup> siècle*, 118, 3-26.
- GENETTE, Gérard (1987) : *Seuils*. Paris : Seuil.
- HOUDART-MEROT, Violaine (1998) : *La culture littéraire au lycée depuis 1880*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- JEY, Martine (1993) : « Les classiques de l'ère Ferry : les auteurs dans les programmes scolaires au tournant du siècle ». *Lectures classiques*, 19, 237-247.
- (1998) : *La Littérature au lycée : invention d'une discipline (1880-1925)*. Metz : Université de Metz.
- LEROY, Michel,  
(2001) : *Peut-on enseigner la littérature française*. Paris : PUF.  
(2002) : « La littérature française dans les instructions officielles au XIX<sup>e</sup> siècle ». *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 102, 365-387.
- MAGNE, Émile (1929) : *Bibliographie générale des œuvres de Nicolas Boileau-Despréaux et de Gilles et Jacques Boileau ; suivi des Luttes de Boileau*. Paris : L. G. Giraud-Badin.
- MELOT, Michel (1985) : « Le texte et l'image ». *Histoire de l'édition française. III. Le temps des éditeurs*. Paris : Fayard, 286-311.
- REY, Alain (2007) : *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*. Paris : Perrin.
- SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin de (1993) : *Portraits littéraires*. Paris : Laffont.
- THIESSE, Anne-Marie (2009) : « Communautés imaginées et littératures ». *Romanisme, Revue du XIX<sup>e</sup> siècle. Histoire culturelle / Histoire littéraire*, 143, 61-68.
- VIALA, Alain (1993) : « Qu'est-ce qu'un classique ? ». *Littératures classiques*, 19, 13-31.

## PROFIL ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNEL

Ouarda Hugel-Hamadouche est Maîtresse de conférences et formatrice de formateurs à XISU, Université des Études Internationales de Xi'an. 陕西省西安市长安区文苑南路西安外国语大学. Elle est docteure en Littérature et civilisation françaises de l'Université Paris-Sorbonne, avec une thèse intitulée *Réception de Nicolas Boileau-Despréaux* (2014). Elle poursuit des recherches en littératures française et francophone (axes de recherche : réception, canonisation, identité nationale, cultures, civilisations, didactique de la littérature, femmes en littérature).

Fecha de recepción del artículo : 15-05-2017

Fecha de aceptación del artículo : 19-06-2017